Formation au BPJEPS Educateur sportif « Activités équestre »

Option « équitation d'extérieur »

METIER - CADRE REGLEMENTAIRE

Prérogatives et niveau

Le BPJEPS Mention « activités équestre » Option « équitation d'extérieur » est un diplôme d'éducateur sportif de niveau IV délivré par l'État. Cette qualification permet l'exercice professionnel de l'enseignement en autonomie avec tous les publics et dans toutes les disciplines équestres, de l'initiation poney cheval à l'approfondissement.

(Arrêté portant sur la rénovation du diplôme publié le 31/10/2016)

PUBLICS

La formation s'adresse à tous publics - personnes issues d'un cursus de formation initiale ou s'inscrivant dans un processus de formation professionnelle continue - demandeurs d'emploi, projet de reconversion professionnelle, salarié(s)…) souhaitant :

- S'orienter professionnellement vers l'enseignement des activités équestres, en tant que salarié ou indépendant
- Diriger une structure équestre installation ou reprise)
- Développer ses compétences pour accéder à une nouvelle qualification en vue de s'adapter à l'évolution du poste occupé (ex : ATE, …) ou au marché de l'emploi.

Candidats en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier, à leur demande, d'aménagement des Tests d'Exigences Préalables (TEP) , de la formation ou des épreuves certificatives.

> *Qui est concerné ? Les personnes présentant une limitation d'activité ou une restriction de la vie en société en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives, ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant (Art L114 du code de l'action sociale et des familles)*

Votre contact au centre de formation de La Foucheraie :

Passerelles, dispense et équivalence

Certaines certifications ou résultats sportifs donnent lieu à l'obtention de dispense, par équivalence :

- De tout ou partie des exigences préalable à l'entrée en formation du BPJEPS AE (EPEF – Test d'entrée)
- Des exigences préalables à la mise en situation pédagogique
- De un à plusieurs UC

Téléchargez le tableau des équivalences et passerelles (plate forme d'informations : nos formations: page BPJEPS)

ENTREE EN FORMATION

Prérequis pour entrer en formation

Pour entrer en formation, les candidats doivent :

- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes en cours de validité :
  - PSC1 (premiers secours civiles de niveau 1) ou de l'AFPS (diplôme de secourisme)ou PSC2
  - AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2
  - Certificat de sauveteur secouriste du travail (SST)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités équestres datant de moins de un an à la date de l'entrée en formation ;
- Satisfaire aux Tests d'Entrée Préalables (EPEF) sauf dispenses et/ou équivalences obtenues d'une ou des deux épreuves (conformément à l' annexe VI)

  Pour en savoir plus sur la nature des TEP (épreuves), téléchargez le document de présentation des TEP (plate forme d'informations : nos formations: page BPJEPS)

- Satisfaire au test de sélection spécifique à l'organisme de formation Organisés à l'issue des TEP, les tests de sélection, spécifiques à l'or ganisme de formation se composent :
  - Un entretien de motivation portant sur le projet professionnel du candidat et son expérience de cavalier
  - Une synthèse écrite d'un document portant sur la pédagogie

Nombre de places maximum en équivalent temps plein : 12

ORGANISATION DE LA FORMATION

Organisation modulaire, objectifs de formation, référentiel de certification

La formation au BPJEPS Activités équestres- Option « activités équestres » a été conçue par l'équipe pédagogique de La Foucheraie en articulant les référentiels professionnel, d'activités et de certification. Elle s'organise en 3 modules -blocs de compétence - afin de faciliter l' individualisation des parcours de formation en cas de dispenses, équivalences, VAE...

Chaque module vise un objectif de formation correspondant aux compétences attendues lors de la certification. Les temps de formation en présentiel et à distance s'organisent pour chaque module - entre octobre et juin - en une à plusieurs séquences de formation construites en adéquation avec les situations professionnelles que vivent les stagiaires dans leur structure tutorale.

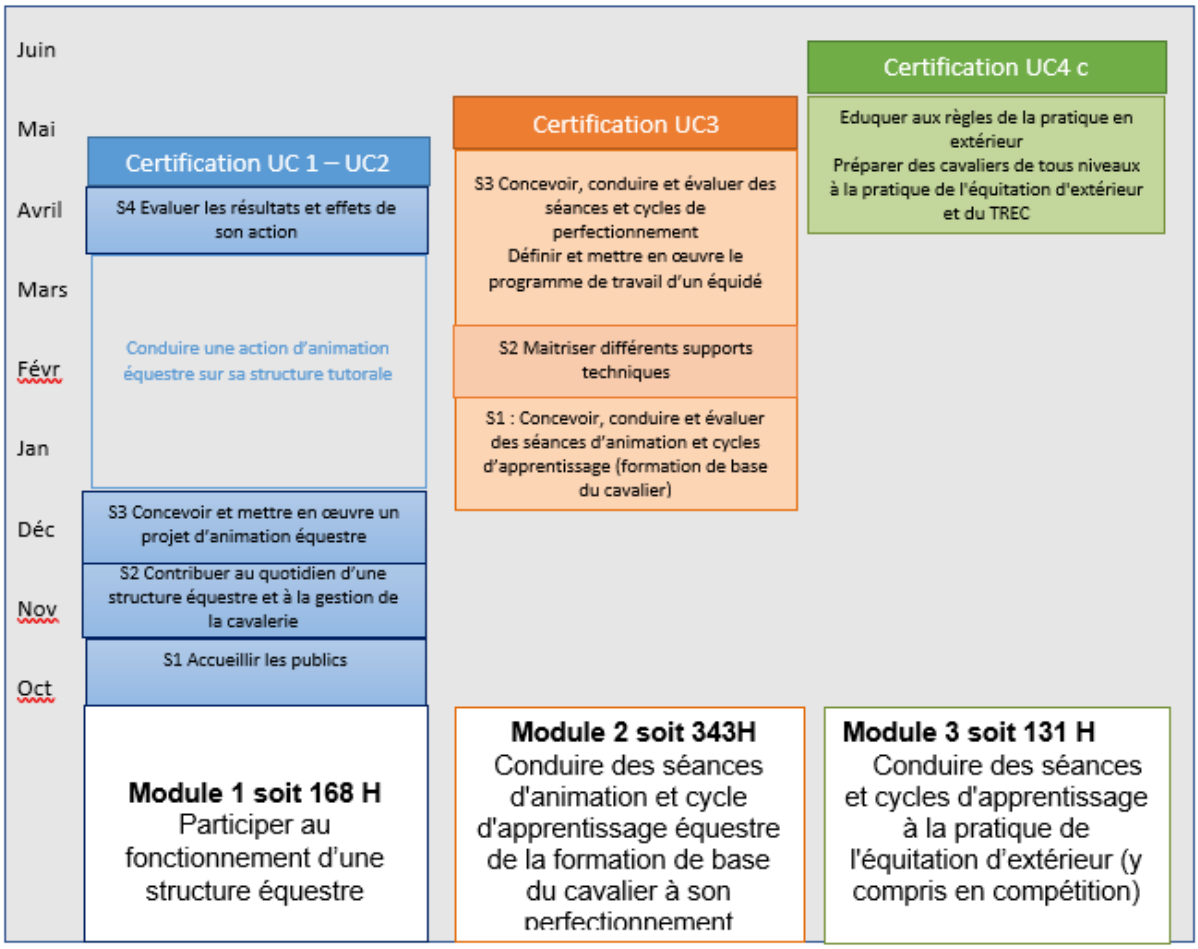

Durée de la formation et volume d'heures dans le cadre d'un parcours complet :

La formation se déroule sur 10 mois (Octobre à Juin) en alternance :

642 H de formation dont 126H à distance (sauf allègement et/ou équivalences)

602 H dans une entreprise tutorale répondant aux critères définis dans la charte d'alternance

Durée de la formation et volume d'heures dans le cadre d'un parcours préparant uniquement à l'UC3 :

La formation se déroule sur 7 mois (Décembre à Juin) en alternance

343 H de formation en centre

490 H dans une entreprise tutorale répondant aux critères définis dans la charte d'alternance

Construction du parcours de formation Individualisé

Suite aux entretiens réalisés en amont et au positionnement qui se déroule à l'entrée en formation, un parcours individuel de formation allégé ou renforcé est proposé à chaque candidat prenant en compte son projet professionnel, ses expériences bénévoles et salariées, ses qualifications et diplômes, son niveau équestre et ses performances sportives. En fonction des expériences des candidats, la voie de la VAE est proposée.

OBJECTIFS PAR MODULE

Module 1 : 168H dont 35H à distance

Objectif de formation : Participer au fonctionnement d'une structure équestre

- **Séquence 1 (Octobre) soit 56H dont 14H à distance**

<u>Objectif de la séquence :</u> Accueillir les publics

<u>Contenus</u>

Connaitre le cadre règlementaire lié à l'accueil et à l'encadrement des publics

- Infrastructures et équipements (ERP)
- Accueil et encadrement des publics
- Responsabilité civile et professionnelle des dirigeants et encadrants
- Prévention active et passive

Communiquer à l'interne et à l'externe

- Bases de la communication interpersonnelle
- Techniques de communication - face à face, téléphonique
- Communication interne : affichages obligatoires et utiles, balisage
- Administration courante : édition de licence, facturation…

Intégrer une équipe de travail

- Organisation de la filière équestre (rôle, missions)
- Notion de statut, rôle, fonction
- Encadrement du travail – droits et devoirs des salariés et des employeurs
- Recueil de données sur la structure et le public
- Présentation de sa structure d'alternance

Méthodes pédagogiques : Apport théorique - Enquête structure, co-construction d'un guide des bonnes pratiques, jeux de rôle, échanges de pratique, présentation individuelle de la structure d'alternance
Evaluation formative : Etude de cas concrets - QCM

- **Séquence 2 –(Novembre) soit 49H dont 14H à distance**

Objectif de la séquence : Gérer la cavalerie – Entretenir et contrôler les équipements
Contenus
Enoncer et prendre en compte la règlementation relative à la détention d'équidés et aux procédures d'hygiène, de sécurité et de bien être des équidés (installations, équipements)

- Règlementation applicable à la détention d'équidés et au transport (hygiène et sécurité)
- Règlementation applicable aux espaces de vie des équidés
- Règles applicables à l'entretien et au contrôle du matériel et des équipements
- Echanges de pratiques : gestion de la cavalerie et du matériel

Apprécier l'état de santé des équidés dans sa pratique quotidienne

- Observation du comportement
- Examen général : t°, fréquence respiratoire, cardiaque, comportement…
- Contention
- Secourisme équin

Décrire les besoins nutritionnels et d'abreuvement d'un équidé en tenant compte de son travail, de son poids et de la spécificité de l'appareil digestif

- Fonctionnement de l'appareil digestif et ses effets
- Nutrition : aliments, besoins nutritionnels, calcul de ration
- Éthologie, anatomie, biomécanique

Décrire l'anatomie du cheval, le fonctionnement des principaux systèmes, les affections courantes et soins curatifs à prodiguer dans la limite de ses prérogatives

- L'appareil digestif, mesures de prophylaxie et soins curatifs à effectuer
- L'appareil locomoteur, mesures de prophylaxie et soins curatifs à effectuer
- Les différents traumatismes et plaies - mesures de prévention et soins curatifs à effectuer
- L'appareil respiratoire, mesures de prophylaxie et soins curatifs à effectuer
- L'appareil circulatoire mesures de prophylaxie et soins curatifs à effectuer
- Le pied, ses aplombs, son fonctionnement mécanique ainsi que ses pathologies

Apprécier le modèle d'un cheval en fonction de son utilisation

- Caractéristiques morphologiques et mentales – éthologie et biomécanique-

- Aplombs
- Vices rédhibitoires
- Diagnostic type « visite d'achat »
- Organisation d'un programme de travail adapté

Enlever et poser un fer

- Dépannage élémentaire en maréchalerie

Organiser et conduire un programme d'entretien et de mise en condition de la cavalerie

Présenter la cavalerie de la structure d'alternance (races, caractéristiques, suivi sanitaire, nutrition…)

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques - Réalisation de mini-exposés - Ateliers pratiques – Intervention de professionnels : osthéopathe, dentiste équin, maréchal ferrant

Evaluation formative : Etude de cas concret, QCM,

- **Séquence 3 (Novembre à Mars) soit 42H dont 7H à distance**

Objectif de la séquence : Concevoir, mettre en œuvre et conduire un projet d'animation équestre

Contenus

Conduire une animation équestre dans la structure d'alternance

- Différents niveaux de projets (projet éducatif et sportif, projet d'animation, projet d'activité)
- Méthodologie de projet – du diagnostic à l'évaluation –
- Techniques de communication : Analyse de supports de communication – règles du graphisme – plan de communication
- Gestion financière : documents financiers obligatoires – simulation budgétaire, réalisation d'un budget
- Organisation : outils de planification : diagramme de Gantt
- Règlementation : organisation d'évènements sportifs

Evaluer son action

- Triangle de l'évaluation
- Critères et indicateurs
- Outils d'évaluation
- Analyse de pratique

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques – Atelier graphisme ––– Echange de pratiques – Travail en demi groupe – Recherches personnelles

Evaluation formative : Formalisation d'une fiche-projet en lien avec son projet d'animation- Présentation au groupe

- **Séquence 4 (avril) soit 21H**

Objectif de la séquence : Evaluer les résultats et effets de son action

Contenus

Notions générales sur l'évaluation – critères et indicateurs

Analyse de son action
Méthodes pédagogiques : Echange de pratiques - Analyse de pratiques - Apport théorique – Conception de grilles d'évaluation – Préparation à la certification : conception Powerpoint, Entrainement oral

Modalités de certification (conforme aux textes règlementaires)
Nature de l'épreuve : Production d'un document écrit suivi d'un entretien
Déroulement : Le candidat rédige un dossier relatif au projet d'animation qu'il a conçu, mis en œuvre et réalisé dans sa structure d'alternance. Le dossier rédigé (25 pages (police 12, interligne 1.5)) est transmis à la commission de certification au minimum 15 jours avant la date de certification.
Le candidat présente oralement son projet durant 20 minutes maximum ;
Suite à la présentation, la commission de certification s'entretient avec le candidat durant 20 minutes maximum.
Lieu : Centre de formation (jury DRJSCS)

Module 2 : 350 H dont 70H à distance

Objectif de formation
Préparer, conduire et évaluer des séances/cycles d'apprentissage de l'initiation au G7 avec des cavaliers de tout âge et dans différentes disciplines (y compris disciplines olympiques).
(conformément au référentiel de certification de l'UC3)

Démarche pédagogique
La démarche pédagogique mise en œuvre alterne mise en situation active avec des publics en entreprise et en centre de formation, éclairage théorique et analyse de pratique pédagogique en centre de formation et à distance ;

Exigences préalables à la mise en situation pédagogique soit 14H
Les exigences préalables à la mise en situation pédagogique permettent au stagiaire d'encadrer des publics en toute sécurité dans leur structure d'alternance. Les contenus portent sur la sécurité, les règles de la pratique, l'organisation générale d'une séance d'animation. Les stagiaires (sauf dispense) sont préparés aux EPMSP et évalués en centre de formation sur 2 jours en Octobre.

Contenus par séquence

- **Séquence 1 – Préparer et conduire des séances et cycles d'apprentissage (G1 à G4)**

Période : Décembre- Janvier
Contenus
Etude du plan de formation G1 à G4
Connaissance des publics : caractéristiques et besoins

Préparation aux ateliers d'analyse de pratique
Mécanismes et processus d'apprentissage (freins et leviers), principaux courants et méthodes pédagogiques
Scénario pédagogique d'une séance, d'un cycle d'apprentissage – Expérimentation – Analyse de séance
Rôle et posture de l'éducateur sportif vis-à-vis des pratiquants, des tiers, de la cavalerie

- **Séquence 2 – Préparer et conduire des séances et cycles d'apprentissage en utilisant divers supports techniques**

Période : Février
Contenus
Règlementation spécifique : équifun, TREC, équifeel, attelage, voltige, horse ball ….
Connaissance et utilisation du matériel pédagogique spécifique
Diagnostic et travail de la cavalerie en vue de son utilisation dans ces disciplines
Perfectionnement technique dans ces disciplines
Préparation, encadrement et évaluation de séances et progressions d'apprentissage

- **Séquence 3 – Préparer et encadrer des séances et cycles d'apprentissage (perfectionnement G5 à G7)**

Période : Mars à Mai
Contenus
Etude du plan de formation G5 à G7
Elaboration de scénarii pédagogiques (séances et cycles d'apprentissage) dans les trois disciplines olympiques
Mise en situation pédagogique
Evaluation de séances de perfectionnement dans les trois disciplines
Analyse de pratiques pédagogiques
Programme de perfectionnement technique sur le plat, à l'obstacle et en terrain varié
Profils d'obstacles, topographie du terrain et effets biomécaniques
Accompagnement dossier pédagogique

Modalités de certification (conforme aux textes règlementaires)
Nature de l'épreuve:
1/ Production d'un dossier pédagogique suivi d'un entretien oral
2/ Mise en situation pédagogique
Déroulement :
-Présentation par le candidat de ses productions pédagogiques 15 jours avant l'épreuve incluant 4 progressions pédagogiques dont une au moins s'adresse à un public enfant et une à un public adulte (mini 3 séances par progression), 3

séances ayant pour support une activité différente (voltige, equifun, équifeel, horse ball, tir à l'arc à cheval…)
-Présentation de l'attestation du tuteur et du formateur référent portant sur la réalité de la préparation et de la mise en œuvre des activités décrites
-Entretien de 15 à 20 mn portant sur l'ensemble du dossier pédagogique, l'expérience et la culture pédagogique du candidat
-Mise en situation pédagogique sur un thème, un niveau et un public précisés au candidat par les évaluateurs avant la préparation. Préparation de la séance et de l'aire d'évolution par le candidat. Conduite de la séance (mini 4 cavaliers- maxi 8) pendant 20 à 30mn. Entretien de 10 à 15 mn maxi portant sur son analyse, son évaluation, l'argumentation des choix opérés et la proposition de pistes d'optimisation
Lieu de l'épreuve: Centre de formation (jury DRJSCS)

Module 3 : 131 H dont 21H à distance
Objectif de formation
Conduire des séances et cycles d'apprentissage à la pratique de l'équitation d'extérieur (y compris en compétition)

Démarche pédagogique
La démarche pédagogique mise en œuvre conduit le groupe en formation à développer son champ d'expertise dans l'option « équitation d'extérieur » de l'initiation à la randonnée jusqu'à l'entrainement des cavaliers en compétition de TREC et l'organisation d'épreuves.

- **Séquence 1 (Avril - Mai) soit 49H dont 7H à distance**

Objectif de la séquence : Maitriser les techniques et règles liées à l'équitation d'extérieur
Contenus en présentiel
Organisation de la randonnée école (choix et vérification du matériel, choix de l'itinéraire, choix et évaluation de la cavalerie), choix des étapes
Randonnée école (gestion des allures, haltes, de l'alimentation, des animations, prévention et gestion des accidents, code la route et gestes conventionnels) et commercialisation
Evaluation d'une randonnée
Préparation et encadrement de séances de préparation à la randonnée
Ateliers techniques : bourrellerie, orientation, topographie, matelotage
TREC
Contenus à distance
Présentation d'un projet de randonnée adapté au public ciblé (enfant ou adulte)

- **Séquence 2 (Juin) soit 82H dont 14H à distance**

Objectif de la séquence : Initier et perfectionner des cavaliers au TREC (Technique de randonnée équestre de compétition) - Participer à l'organisation d'épreuves de TREC

Contenus en présentiel

Elaboration d'un programme de mise en condition / de travail
Réalisation de diagnostic couple cavalier/cheval /Définition d'objectifs de perfectionnement/d'optimisation à partir des diagnostics réalisés
Expérimentation de dispositifs techniques
Mise en situation pédagogique (niveau club à amateur)
Analyse de pratique pédagogique (support camescope)
Notions sur le coaching, l'esprit d'équipe, l'éthique
Biomécanique et gymnastique

Contenus à distance

Préparation de séances dans l'option
Alimentation du glossaire
Règlementation concours TREC

Modalités de certification (conformément aux textes règlementaires)

Nature des épreuves :
Mise en situation professionnelle
Démonstration technique

Déroulement :

Tirage au sort d'un objectif de perfectionnement au TREC, de préparation au galop pleine nature ou de préparation à une sortie en extérieur
Préparation de la séance par le candidat et des dispositifs (40mn)
Encadrement de la séance (15 à 20mn) avec un public (niveau G5 à G7).
Analyse argumentée de la cavalerie par le candidat suivie d'une démonstration technique commentée (choix de l'équidé par le candidat) illustrant un des objectifs techniques de la séance ou la proposition d'un travail visant à remédier à un problème rencontré par un cavalier lors de la séance.
Entretien avec le candidat à l'issue de la séance (5 à 10 mn) portant sur le déroulement de la démonstration technique et la maitrise des techniques, règles et valeurs éthiques mobilisées en équitation d'extérieur.

Lieu de l'épreuve : Centre de formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Organisation de l'alternance

Les modalités pédagogiques mises en œuvre ont pour but de favoriser le processus d'apprentissage, de manière interactive entre :

- les activités en entreprise,

- observations actives, mise en situations professionnelles diversifiée, de simple à complexe, accompagnée à autonome, évaluations pédagogiques .

- les activités en centre de formation,

- analyse de situations professionnelles, apports théoriques et méthodologiques, productions collectives, pratique équestre et pédagogique, analyse de pratiques techniques et pédagogiques, temps d'échanges de pratique, retour d'expérience, analyse de situations problème

- les activités à distance,

- travail de recherche, productions personnelles, étude de cas concrets mobilisant les connaissances, savoir faire et savoir être abordées en centre de formation et les ressources réflexives des stagiaires

Livret de formation

Le livret de formation remis à chaque stagiaire en début de formation est à la fois un document d'information, d'accompagnement et de suivi (grilles d'évaluation centre de formation/entreprise).

Visites en entreprise - Entretiens individuels

Trois visites (1 par module de formation) sont programmées en entreprise : formateur référent/stagiaire/tuteur. Par ailleurs, à la demande d'une des parties prenantes ou en cas de difficultés identifiées, problèmes rencontrés un accompagnement individualisé sera mis en place.

Plate forme - espace ressources -

Le centre de formation alimente une plateforme pédagogique à laquelle les tuteurs, les stagiaires et les formateurs peuvent avoir accès (code d'accès) :

- Informations pratiques, actualité de la formation
- Programme détaillé des semaines en centre de formation
- Livret individuel de formation/type
- Espace ressources et collaboratif : accès aux cours, articles, vidéos, productions réalisées par les stagiaires, QCM… alimenté au fur et à mesure de la formation, partage des documents issue de la veille pédagogiques et techniques mise en œuvre par le centre de formation
- Espace formation à distance et accès à la DROPBOX de la formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Etape 1- Je suis interessée !

Programmation d'un rendez vous **dans les huit jours** suivant votre demande

Etape 2 - Nous analysons ensemble vos besoins de formation

Entretien individuelle avec le responsable de la formation

- Analyse des besoins de formation
- Analyse des besoins d'aménagement pour les bénéficiaires en situation de handicap - Démarche d'accompagnement
- Dispense - Equivalence
- Etude des financements
- Synthèse de l'entretien et propositions

Etape 3 - Vous déposez votre dossier de préinscription

1 mois avant les tests d'entrée en formation ou ,dans le cas de dispense des tests d'entrée en formation, **1 mois avant le début de la formation**

Dossier de préinscription - Pièces à joindre

Télécharger

Suite au dépôt de ce dossier et à l'accusé de réception mentionnant que le dossier est complet, le candidat recevra une convocation mentionnant le lieu où se dérouleront les TEP, les dates et horaires et le déroulement.

Etape 4 - Vous vous présentez aux tests d'entrée en formation (TEP)
sauf dispense

Date des TEP : **1 mois avant le début de la formation**

Etape 5 - Vous entrez en formation

Positionnement et contractualisation de votre parcours individuel de formation
12 et 13 Octobre 2021
Début de la formation
14 Octobre 2021

TARIFS UC3 2021/2022 :

- Public ayant suivi la formation ATE au CE de la Foucheraie: **3050 €**
- Public extérieur et titulaire de l'ATE **: 4050€**

CONTACTS

Centre de formation de La Foucheraie
La Foucheraie - 35190 CARDROC
Responsable: Adeline et Laurent BOYER
Tél : 02 99 45 82 55
cheval@lafoucheraie.com